

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 7

Artikel: La Croix-Rouge néerlandaise, ses débuts, son développement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une importante manifestation du monde de la Croix-Rouge:

La XXIX^e session du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

Le Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge — dont le Prof. A. von Albertini est l'un des vice-présidents — se réunit tous les deux ans dans un pays différent. Il s'agit en quelque sorte de son assemblée générale qui est appelée à fixer les grandes lignes de sa politique et de ses activités futures. Nous aurons l'occasion dans notre prochaine édition de parler en détail

des résultats de sa XXIX^e session à laquelle la Croix-Rouge suisse était représentée et qui s'est déroulée à La Haye, aux Pays-Bas, au début du mois de septembre dernier; son programme comportait notamment l'examen des problèmes humanitaires qui se posent dans le monde d'aujourd'hui (ainsi l'aide aux réfugiés, aux personnes déplacées au Moyen-Orient, au Vietnam, en

Afrique), la planification et l'organisation des secours en cas de catastrophe, la lutte pour l'amélioration de la santé dans les pays en voie de développement, les plans d'assistance technique en faveur de jeunes sociétés nationales de Croix-Rouge, le financement enfin des activités de la Ligue dont le volume est en constante et rapide augmentation.

La Croix-Rouge néerlandaise, ses débuts, son développement

Cette récente et importante réunion des milieux internationaux de la Croix-Rouge a eu lieu sur l'invitation de la Croix-Rouge néerlandaise qui commémore cette année le Centenaire de sa fondation, due au Monarque qui se trouvait alors sur le trône: Guillaume III. D'emblée, ce dernier avait manifesté un grand intérêt pour le mouvement qui se dessinait à Genève, où la Croix-Rouge, rappelons-le, avait pris naissance à la suite de la Conférence internationale d'octobre 1863.

La création, aux Pays-Bas, d'une Société nationale se heurta à certaines difficultés. Guillaume III intervint en publant une Ordonnance royale datée du 19 juillet 1867 et décrétant que devait se fonder une Société néerlandaise de secours pour venir en aide aux soldats blessés et malades en temps de guerre, que les

Pays-Bas soient ou non engagés dans le conflit.

Trois ans plus tard déjà les collaborateurs de la Croix-Rouge néerlandaise reçurent le baptême du feu. Pendant la Guerre franco-prussienne de 1870, en effet, les premières ambulances néerlandaises furent envoyées au Luxembourg, tandis que 256 volontaires — à raison de 200 hommes et de 56 femmes — soignaient les blessés en France, dans les villes de Versailles, à Bordeaux, au Havre. Dès lors, la population néerlandaise commença à apporter un appui fidèle à l'œuvre de la Croix-Rouge, marquant ainsi le début d'une tradition qui ne s'est jamais démentie jusqu'à nos jours.

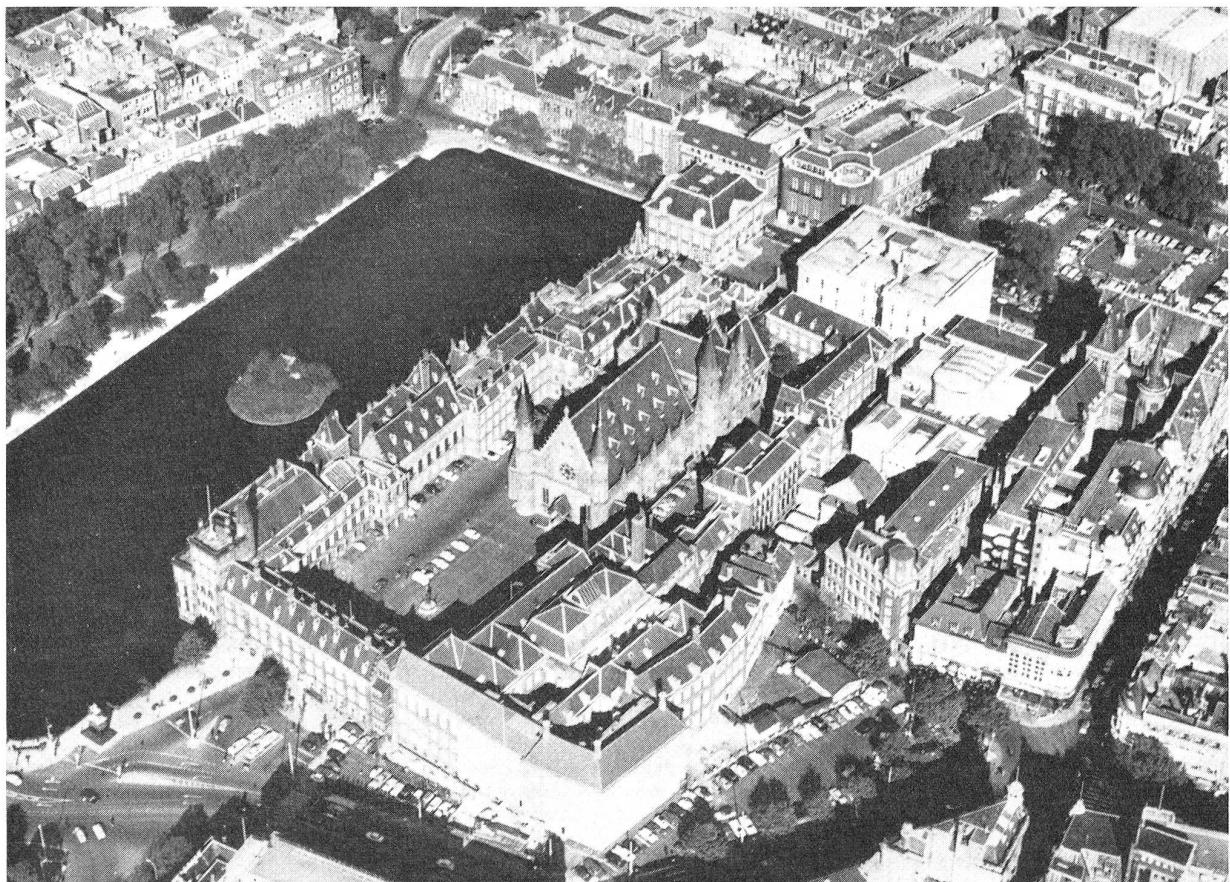
En 1917, pendant la Première Guerre mondiale, la Croix-Rouge néerlandaise comptait 2000 volontaires et 2500 ambulanciers, médecins et infirmières.

La guerre terminée, la population témoigna d'un intérêt moins vif à l'égard de la Croix-Rouge mais lui accorda à nouveau une aide généreuse en 1925, après qu'un cyclone eut détruit le village hollandais de Borculo. Lorsqu'éclata la Deuxième Guerre mondiale, la Croix-Rouge néerlandaise groupait 400 000 membres, bientôt 500 000. Ce chiffre s'élève aujourd'hui à 950 000.

Bien que les guerres l'aient contrainte à maintes reprises à remplir son rôle primordial d'organisation de secours aux blessés et aux malades, la Croix-Rouge néerlandaise a été l'une des premières à comprendre les nombreuses possibilités de servir la collectivité qui s'offrent en temps de paix à une Société nationale de Croix-Rouge.

En 1913 déjà, un décret royal l'engageait à se consacrer au travail social et à disposer de personnel qua-

C'est au cœur de La Haye, capitale des Pays-Bas, dans des bâtiments qui représentent pour le peuple hollandais de hauts lieux de son histoire, le « Binnenhof » actuellement siège du Gouvernement, que s'est tenue la dernière session du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Au centre de notre photo, on distingue le « Ridderzaal » ou la célèbre « Salle des Chevaliers » où chaque année, le troisième mardi de septembre, la reine procède à l'ouverture solennelle de la nouvelle session parlementaire.



lifié, d'institutions de caractère médical, de moyens de transport efficaces et de personnel infirmier.

En l'année de son Centenaire, la Croix-Rouge néerlandaise travaille activement à la réalisation de quatorze programmes importants, ainsi qu'à celle d'une cinquantaine d'entreprises de moindre envergure, toutes au service de la collectivité.

A côté de leur diversité, les services de la Croix-Rouge aux Pays-Bas, ont souvent aussi un caractère unique: cette Société, en effet, est la seule à recueillir le lait maternel qui, déshydraté, sert à nourrir les prématuress ou les bébés délicats; elle est l'une des rares organisations qui fa-

vorisent l'établissement de « banques des yeux », donnent aux malades souffrant de thromboses la possibilité de se faire examiner régulièrement, prodiguent, enfin, par radio, des conseils d'ordre médical aux équipages de navires en mer.

Au nombre de ses réalisations, peut-être parmi les plus connues dans le monde de la Croix-Rouge, il faut citer: le Centre de transfusion sanguine et le navire-hôpital « J.-Henry-Dunant », au service des malades chroniques.

C'est à un match de football que le Service de transfusion sanguine doit sa naissance: plus exactement à deux équipes de football qui offrirent de

jouer au bénéfice de la Croix-Rouge. C'est ainsi qu'en 1930, la Société fut en mesure d'ouvrir son Centre de transfusion.

Aujourd'hui, celui-ci comporte 112 filiales et en 1967 la Société peut compter sur la participation de quelque 200 000 donneurs.

Le Laboratoire central du Service de transfusion sanguine à Amsterdam explore sans cesse de nouveaux domaines. Il fut — sur les pas d'un Laboratoire anglais — le premier en Europe continentale à isoler l'albume du sang humain. Ce bastion de la recherche dont, à l'origine, le fonctionnement était entièrement assuré par la Croix-Rouge néerlandaise a

maintenant été incorporé dans une Fondation à laquelle participent également l'Etat et la Municipalité d'Amsterdam.

Parmi les réalisations les plus spectaculaires et les plus connues des Sociétés de la Croix-Rouge, citons le navire-hôpital « *J.-Henry-Dunant* » de la Croix-Rouge néerlandaise — le « *bateau du bonheur* » qui permet aux invalides de partir en croisière sur les canaux de la Hollande. Peu de personnes savent que ce navire est, avant tout, un élément important de l'organisation de la Société pour les secours en cas de désastre. Equipé comme un hôpital flottant, il peut, en l'espace de six heures, se rendre sur les lieux d'une catastrophe pour évacuer les malades ou les blessés. En cas d'urgence, sa cuisine est en mesure de servir jusqu'à 1000 repas à la fois.

A cours des mois d'été, le « *J.-Henry-Dunant* » change de rôle et offre des croisières de vacances aux malades chroniques alités. Environ 2000 hôtes chaque année — au nombre desquels figurent des infirmes et des tuberculeux ainsi que, tout récemment, des enfants souffrant de maladies des voies respiratoires — passent une semaine inoubliable à naviguer sur les cours d'eau du pays.

Le Service de secours en cas de désastre, équipé pour faire face à des situations d'urgence sur le plan national comme sur le plan international, est fier de pouvoir répondre à presque n'importe quelle demande d'assistance — notamment, comme cela s'est produit dans le passé, de pouvoir envoyer des sarongs et des marmites à Bali ou bien des souris blanches à un laboratoire qui en manquait. De grandes quantités de lits, d'articles de ménage, d'accessoires pour les soins infirmiers et de brancards, répondant aux besoins les plus courants, peuvent être expédiés très rapidement grâce aux dépôts dotés d'installations spéciales facilitant l'accès et le chargement.

A côté de son entrepôt central, le Service alimente 91 dépôts d'urgence, 13 entrepôts régionaux et 15 filiales. Il peut faire appel au Corps de la Croix-Rouge, créé en 1946, qui dans ses quelque 275 Divisions, comprend actuellement 12 000 volontaires et environ 500 collaborateurs de la Croix-Rouge ayant tous appris à soigner malades et blessés.

Une étroite collaboration entre la police et la Croix-Rouge néerlandaise a mis cette dernière aux prises avec le problème universel des accidents de la route. Les jours de grande circulation, des ambulances de la Croix-Rouge stationnent tout près des postes de police installés aux endroits dangereux, le long des voies importantes.

Lorsque l'alarme est donnée par le siège central de la police à La Haye,

une ambulance de la Croix-Rouge, munie du téléphone, est envoyée d'urgence sur les lieux de l'accident guidée par les indications qui lui sont communiquées directement.

Cette activité en est encore au stade expérimental, mais, à voir l'enthousiasme des volontaires de la Croix-Rouge qui offrent leur temps libre et le nombre d'interventions des ambulances, elle répond évidemment à un besoin essentiel.

Depuis quelque temps, les véhicules de la police circulant sur les grandes routes sont munis de trousse de premiers secours et de trousse médicale réservées à l'usage exclusif des médecins. On travaille actuellement à la préparation d'un drapeau spécial qui sera utilisé par la police pour alerter les médecins de passage dans les cas où une aide médicale est requise d'urgence.

Le travail social constitue un important service du temps de paix, dont les progrès continuent à être spectaculaires et dont l'objectif principal est l'aide aux malades chroniques. En réponse à la demande de plusieurs hôpitaux, la Croix-Rouge néerlandaise a créé de toutes pièces un service de thérapie récréative pour les combattants de la Seconde Guerre mondiale malades et blessés. Cette entreprise rallia très vite le concours de centaines de membres du personnel et de volontaires désireux d'aider les malades hospitalisés dans les centres de rééducation à affronter la vie avec un nouveau courage et leur donner le sentiment d'apporter, eux aussi, une contribution utile à la société. Dès lors, la Croix-Rouge entreprit la formation systématique d'ergothérapeutes et, plus tard, de volontaires appelés à travailler dans le cadre du programme de thérapie récréative que les Hollandais ont baptisé « *Joie par le travail* ». Ce service dispose de 250 thérapeutes dûment instruits et de 4000 volontaires qui prêtent leur concours aux hôpitaux et rendent visite chaque année à plus de 10 000 personnes soignées à domicile. Pour maintenir cet effectif de collaborateurs à un niveau suffisant, la Société a ouvert un centre de formation sous forme d'internat.

Le Dépôt-Bibliothèque de la Société, qui recueille des livres et des revues diverses, est également destiné en partie aux malades confinés dans leurs foyers. Commencées dans les hôpitaux et les cliniques, les distributions se sont étendues par la suite aux malades chroniques soignés à domicile. Dans l'ensemble du pays, plus de 250 « boîtes aux lettres » recueillent des livres et autres publications donnés par la population; le dépôt central comprend plus de 200 000 volumes qu'il met en circulation et publie, à l'intention de ses « clients », son propre bulletin.

Aux Pays-Bas, la Croix-Rouge de la

Jeunesse a une personnalité qui lui est propre. La Société ne fait pas le dénombrement de ses membres Juniors — en fait, il n'existe aucune formalité d'enrôlement — mais préfère considérer sa Section de Jeunesse comme un programme réalisé par les jeunes. Les élèves peuvent s'y associer par l'intermédiaire de leurs écoles, dont plus de 7000 reconnaissent la Section de Jeunesse comme un facteur important pour la santé et l'éducation sociale, organisant divers services d'assistance aux personnes âgées, aux malades, aux aveugles, aux handicapés. A côté de ces activités courantes, les Juniors participent à de nombreux programmes mis sur pied à l'intention des adultes. De 16 à 25 ans, ils peuvent se joindre au « Service des Jeunes volontaires », programme en pleine extension, dans le cadre duquel les jeunes travaillent dans les hôpitaux et prêtent leur aide aux handicapés soignés à la maison.

La Croix-Rouge néerlandaise jouit d'une immense notoriété qui, dans un certain sens, ne constitue pas toujours pour elle un avantage: en effet, presque personne ne pense aux efforts qu'implique le développement actuel de l'organisation. Aux Pays-Bas, la Croix-Rouge dépend de l'aide volontaire et du concours que lui prête la population. Elle ne reçoit aucun subside et n'est en aucune manière liée à l'Etat.

Il lui est dès lors impossible, en cette année de son centenaire, de se reposer sur ses lauriers: les problèmes auxquels elle doit faire face sont encore trop nombreux et trop graves. Il reste en effet encore beaucoup à faire. « Nous devons donner plus d'extension à nos services, ouvrir de nouveaux champs d'activité, relever le défi que nous lancent les pays en voie de développement. Il nous faut augmenter les possibilités de transport en cas de catastrophe, améliorer les communications, hâter l'automatisation » précisent les dirigeants de la Société.

« Cent ans d'aide à l'humanité soufrante, indépendamment de toute distinction de race, de couleur, de religion ou d'opinions politiques, voilà un sujet de réflexion pour notre société actuelle. Des milliers de malheureux, en nombre plus grand encore que par le passé, solliciteront à l'avenir l'assistance de la Croix-Rouge. Elle s'est toujours montrée apte à répondre aux appels qui lui étaient adressés et nous espérons qu'elle continuera à pouvoir le faire. C'est pourquoi nous comptons sur cette année du centenaire pour stimuler l'intérêt du public et le rendre plus conscient de ce qui contribue à faire de la Croix-Rouge, aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui, une institution nationale essentielle. »